

## AVANT-PROPOS

*« La décennie qui vient de se dérouler semble promettre aux crimes de masse un grand avenir, et de lourdes tâches à l'ONU – à supposer qu'elle veuille un jour se départir de sa solide tradition démissionnaire ou complice. Mais ici, l'ordre de l'amnésie règne. À l'heure, donc, où la "communauté internationale" se retournerait sur ses "défaillances" en Bosnie et au Rwanda, elle a laissé faire le pire au Congo-Brazzaville et au Timor. Rappelons que la haute direction de l'ONU connaissait l'existence du "Plan B", dit "Opération Nettoyage Total" préparé de longue date en Indonésie, comme elle savait à l'avance ce qui allait se passer au Rwanda. La question qu'il faut se poser maintenant est : combien y a-t-il aujourd'hui de tels plans dans le monde ? Ainsi, les fonctionnaires de l'ONU pourraient être prévenus et évacués à l'avance. »*

Catherine Coquio<sup>1</sup>

<sup>1</sup> – Catherine Coquio, « Du malentendu », in *Parler des camps, penser les génocides*, Albin Michel, 1999. Catherine Coquio est cofondatrice de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides. Site web : [www.aircridge.org](http://www.aircridge.org)

Quelques livres ont osé lever le voile sur l'implication française dans le génocide des Tutsi<sup>2</sup>. Dès 1994, Colette Braeckman publie *Rwanda. Histoire d'un génocide*<sup>3</sup> et Pascal Krop *Le génocide franco-africain*, sous titré : « Faut-il juger les Mitterrand ? »<sup>4</sup>. Ils sont immédiatement suivis de *Rwanda : complicité de génocide ?* de François-Xavier Verschave<sup>5</sup>. Mehdi Ba avec *Rwanda, un génocide français*, puis Michel Sitbon avec *Un génocide sur la conscience*, ont révélé à leur tour ce que personne ne voulait savoir<sup>6</sup>. Dans *Un génocide secret d'État*, paru en 1998 en même temps qu'*Un génocide sur la conscience*, j'écrivais : « L'occultation de cet épisode, le refus de voir, le silence gêné, c'est l'acceptation du pire. »<sup>7</sup> Cette phrase résume la motivation de tous ces livres : le refus du pire. C'est l'enjeu de la vérité.

En 1997, diverses pétitions circulaient en France, appelant à une Commission d'enquête sur le Rwanda. Une enquête sénatoriale avait été conduite en Belgique. Irrésistiblement, le scandale commençait à émerger. Un courant d'opinion se formait, des ONG regroupées dans divers collectifs<sup>8</sup> demandaient, avec de plus en plus de force et d'insistance, une Commission d'enquête parlementaire et la levée du secret-défense pour faire la vérité<sup>9</sup>. Puis, brusquement, en janvier 1998, à la suite du *Figaro*, toute la presse prit le relais.

2 – Selon l'usage adopté par les africanistes (mais non par tous les journalistes), les noms *Tutsi*, *Hutu* ainsi que leurs adjectifs dérivés sont invariables. Le Kinyarwanda étant une langue bantu, la forme correcte du singulier et du pluriel utilise les préfixes *mu* et *ba* respectivement (exemple un *Muhutu*, des *Bahutu*).

3 – Fayard, 1994.

4 – Jean-Claude Lattès, 1994.

5 – La Découverte, 1995.

6 – L'Esprit frappeur, 1997 et 1998, respectivement.

7 – Extrait de la présentation d'*Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, éd. Sociales, 1998.

8 – Notamment l'association Survie, Vigilance Rwanda, le bulletin *Liaison-Rwanda*, etc.

9 – Une Commission dispose en théorie des moyens légaux que n'a pas une Mission d'information.

Après avoir été silencieuse pendant le génocide, elle faisait, avec quatre années de retard, son travail d'information. Le gouvernement français était au pied du mur. Sa réaction immédiate fut la mise sur pied d'une mission présidée par le député socialiste Paul Quilès. Le scandale, à peine apparu sur la scène médiatique, put être éclipsé à la fin de la même année.

Aujourd'hui, au début de 2001, cette complicité française est à la fois connue et occultée. Deux gros rapports l'ont mise à nu, rendant plus lourd encore ce climat d'omerta. Le premier est celui d'Alison des Forges : *Aucun témoin ne doit survivre*<sup>10</sup>, fruit d'une longue enquête. Le second est celui de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) : *Un génocide évitable*<sup>11</sup>, remarquable réflexion sur les informations disponibles. Leur objectif est d'analyser l'ensemble du processus génocidaire, sans se focaliser particulièrement sur la complicité française. Cette complicité apparaît pourtant, au fil des pages, comme une évidence. Certains passages en sont des constats terribles et irrécusables. Trois ans après l'enterrement prématuré du scandale par la Mission Quilès, les fantômes continuent de surgir de la nuit rwandaise. Deux autres livres importants : *La Françafrique*<sup>12</sup> et *Noir silence*<sup>13</sup> de François-Xavier Verschave reprennent et complètent ces informations. Mais ils concernent l'ensemble de la politique africaine de la France et pas seulement le Rwanda. Une synthèse spécifique sur l'implication française dans le génocide était donc nécessaire. Cette synthèse fait l'objet d'un livre sous presse : *La nuit rwandaise*<sup>14</sup>. J'en reprends et résume ici certains passages. Le chapitre « Les élites *Hutu Power* en Europe », s'inspire de ma déposition faite au tribunal de Neuchâtel

10 – *Human Rights Watch Africa/FIDH*, Karthala, 1999, 933 pages.

11 – Rapport établi à la demande de l'O.U.A., 2000, 296 pages.

12 – *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.

13 – *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Les Arènes, 2000.

14 – *La nuit rwandaise. L'implication française dans le dernier génocide du siècle*, Dagorno, 2004 [2002].

(Suisse) en août 2000<sup>15</sup>. Le chapitre « Une armée au-dessus de tout soupçon ? » reprend un article publié sous le même titre dans *Politis* le 8 octobre 1998.

L'Église catholique s'est engagée depuis la fin des années cinquante dans une politique de soutien à l'ethnisme hutu. Sa complicité persistante, jamais désavouée même après le génocide, est un autre scandale, parallèle à celui de la complicité française et qui fait également l'objet d'un « *silence gêné* »<sup>16</sup>. Nous verrons que les deux complicités s'enchevêtrent. Les Hutu, présentés souvent comme le « *peuple de la glèbe* », des « *ilotés* »<sup>17</sup>, sont aussi loués pour leur « *foi catholique sincère et pure* »<sup>18</sup>. Six ans après le génocide, le Vatican continue à aider les prêtres impliqués dans l'extermination de leurs fidèles. La prélatrice personnelle de Jean-Paul II, l'*Opus Dei*, se trouve en l'an 2000 à la pointe du négationnisme et du révisionnisme. Avec le soutien et la bénédiction du Vatican, cette organisation catholique d'extrême droite diffuse sur internet tout ce qui a une connotation raciste anti-tutsi<sup>19</sup>. La complicité religieuse dans ce génocide est unique. Même si l'Église catholique s'était gravement compromise dans le génocide des Juifs<sup>20</sup>, jamais la bonne conscience, ce « *racisme de bon aloi* »<sup>21</sup>, n'avait été aussi loin et persisté aussi longtemps.

15 – Comme témoin de la défense dans une affaire opposant un citoyen suisse attaqué par un intellectuel hutu qu'il avait qualifié de « *raciste rwandais* ».

16 – Les catholiques qui animent la revue *Golias* le révèlent dans *Rwanda : l'honneur perdu de l'Église*, Golias, 1999.

17 – Stephen Smith, « *Génocide, le mot et les morts* », *Libération*, 6 au 10 mars 1997.

18 – Bernard Debré, *Le Retour du Mwami*, Ramsay, 1998, p. 46.

19 – Sur le site internet *Inshuti*, autrefois hébergé par le serveur commercial *minorisa* basé en Espagne, dont la virulence révisionniste est inégalée (<http://inshuti.org/>).

20 – Dont l'historien Henri Fabre fait une recension courageuse : *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme*, Bruxelles, EPO/Espace de Liberté, 1995.

21 – Dont parle la journaliste Marie-France Cros dans un article publié par *La Libre Belgique* du 1<sup>er</sup> juin 1994.

Il faut aussi souligner les complicités intellectuelles et médiatiques qui ont permis d'en nier l'évidence, d'en étouffer le scandale et de le faire disparaître hors du champ de vision. L'enjeu étant l'impunité des responsables militaires et politiques français. Des experts ont été sollicités par la Mission Quilès. D'autres ont écrit spontanément des articles lénifiants, parce qu'ils voyaient là leur devoir. Au moment où la presse se livrait au devoir de vérité, quatre ans après les faits, des journalistes se sont employés à colmater les brèches que faisaient leurs confrères. Des présidents d'ONG, sensibles à l'honneur de l'armée française, ont expliqué qu'elle ne faisait qu'obéir aux ordres. On ne peut comprendre la réussite du blanchiment politique opéré par la Mission Quilès sans signaler les attitudes intellectuelles, les mensonges, les silences et les omissions, qui permettent de détourner si facilement les regards.

Le combat pour la vérité dans le cas d'un scandale d'État est particulièrement difficile. Il remet en question des autorités politiques et militaires toujours en exercice. Il s'affronte aux institutions. Pour un universitaire ou un journaliste, un tel affrontement avec le pouvoir étatique sort des normes habituelles et des limites admises. C'est contraire aux bonnes manières institutionnelles, ce n'est pas dans les mœurs. Concernant le Rwanda, la complicité intellectuelle ne relève pas des archives mais de l'actualité. De surcroît le négationnisme et le révisionnisme s'affirment et se développent avant même que le travail des historiens ne soit commencé. Pour les journalistes qui ont leurs petites et grandes entrées dans les ministères, l'approche des responsables politiques donne l'enivrante impression d'être dans les coulisses du pouvoir. Elle donne aussi l'illusion d'y participer.

Les conclusions lénifiantes de la Mission Quilès sont en contradiction avec certains éléments de son rapport qui démontrent l'implication française dans le génocide. Et pourtant, la sélection des témoins et le rejet des documents trop compromettants ont été systématiquement opérés. Le maintien du secret-défense, évoqué pour justifier l'audition de

militaires à huis clos, révèle le caractère biaisé et manipulateur de cette Mission. Quelle caricature, aussi, que Paul Quilès apostrophant violemment au téléphone une rescapée du génocide pour la dissuader de se faire entendre ! Cet épisode mérite un développement. La rescapée en question est une ancienne employée de la coopération française. Son témoignage, envoyé sous forme écrite, ne sera publié dans aucun des quatre gros volumes de la Mission Quilès<sup>22</sup>.

Cette rescapée a subi les contrôles d'identité ethnique effectués sur les barrières à proximité de Kigali, par des soldats français. Elle a entendu les cris de filles tutsi violées à ces mêmes postes de contrôle, par des militaires français. Elle a vu les militaires français entraînant les sinistres *Interahamwe*<sup>23</sup>, basses œuvres du génocide. Abandonnée aux massacres comme les autres employés tutsi des services français en avril 1994 lors de l'opération d'évacuation des Occidentaux (*Amaryllis*), elle sera sauvée *in extremis* par des soldats belges. Une vie sauvée bien gênante pour les responsables français, une expérience vécue qu'ils ne souhaitent pas entendre. À travers elle, c'est la mémoire des victimes qui était sommée de se taire. De façon systématique, la Mission Quilès évitera l'évocation des rescapés du génocide et ne dira pas un mot de leur misère actuelle au Rwanda.

« *Itsembatsemba ni icyaha kidasibangana* » (« un génocide est un crime qui ne s'oublie pas ») répétait une voix rwandaise dans l'émission de Daniel Mermet, « Rwanda sous silence »<sup>24</sup>. Les acteurs français, complices ou coupables, le savent. Ils savent aussi que le temps est un paramètre relativiste. Ils

22 – Il s'agit de Yvonne Mutimura Galinier. François-Xavier Verschave rapporte ce fait et résume le témoignage occulté dans *Noir silence*, op. cit., pp. 524-525. Elle avait déjà relaté cet épisode dans le livre de Agir ici et Survie, *L'Afrique à Biarritz*, Karthala, 1995, pp. 134-136. On trouvera aussi son témoignage dans *Libération*, 26 février 1998.

23 – Mouvement de jeunesse du MRND génocidaire. On peut traduire *Interahamwe* par : « ceux qui tuent ensemble ».

24 – Richard Butera, in Daniel Mermet, *Là-bas si j'y suis*, La Découverte/France Inter, 1999, p. 103.

peuvent le ralentir. Ils peuvent différer, faire attendre, occulter, noyer le poisson, brouiller les cartes pour profiter le plus longtemps possible de leur impunité. Ils s'emploient à dissimuler leurs responsabilités. Selon Paul Quilès, sa Mission a abouti à l'exonération complète des responsabilités françaises au Rwanda. Ce résultat, qu'il avait l'impudence de promettre dès le début, permet sans doute aux complices du génocide de 1994 de dormir tranquillement.

Mais l'impunité se paie en crime. Les événements de ces six dernières années ont montré l'aboutissement de l'impunité française au Rwanda. Le pire s'est à nouveau réalisé dans une guerre secrète au Congo-Brazzaville, organisée par les réseaux français et financée par Elf : l'extermination de populations civiles, désignées comme victimes en fonction de leur appartenance ethnique<sup>25</sup>. Comme au Congo-Kinshasa, l'implication française s'est faite par des mercenaires « officiels » et par l'utilisation des anciennes Forces armées rwandaises (ex-FAR), génocidaires devenus de véritables supplétifs de l'armée néocoloniale française.

Les crimes contre l'humanité sont devenus banalités. La barbarie est systématisée à grande échelle. Parfois présentées comme une fatalité inhérente au continent africain, ces horreurs sont le plus souvent occultées par les médias. C'est le cas de la guerre du Congo-Brazzaville. Au Sierra Leone, les médias ont décrit une guerre de terreur où les mutilations des civils sont systématisées. Mais qui sait que la France a participé à cette guerre ? Des fonctionnaires et des militaires français ont contribué à ces atrocités, à travers une aide directe, par les commandos des services secrets impliqués sur le terrain ou, indirectement, par les réseaux de l'Élysée qui finançaient et agissaient en coulisse<sup>26</sup>. Qu'ils se soient déroulés dans le silence des médias ou qu'ils aient été présentés à travers une information tronquée et manipulée, ces crimes sont liés à l'action souterraine du pouvoir français dans

25 – François-Xavier Verschave, *Noir silence*, op. cit.

26 – *Ibidem*.

ses anciennes colonies, dont les réseaux, les clients et la corruption forgent le concept de « Françafrique »<sup>27</sup>.

Tout se passe comme si le million de morts du Rwanda n'avait jamais existé. Or le Rwanda a été le laboratoire de ce type d'intervention secrète. Le génocide des Tutsi, qui aurait dû mettre un terme à ces pratiques élyséennes, est resté un scandale étouffé. La prise de conscience est plus que jamais nécessaire et ce livre entend y contribuer. Tout lecteur est convié à participer à cette conscience émergente. Seule la détermination de ceux que ces pratiques révoltent et qui, de plus en plus nombreux, veulent la vérité, pourra contraindre les autorités à rendre la justice.

## INTRODUCTION

*« L'État et le pouvoir de l'État seront toujours un masque, ce qui ne nous libérera pas du devoir de l'arracher, car le visage, lui, est le nôtre. »*

Pierre Vidal-Naquet<sup>1</sup>

### *La guerre secrète de l'Élysée*

L'Élysée s'est lancé dans une guerre contre les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) en 1990. Un coup de téléphone du président Habyarimana à Jean-Christophe Mitterrand<sup>2</sup> a suffi à embarquer notre pays le 4 octobre 1990, hors de tout contrôle parlementaire, dans l'opération *Norôit*.

27 – Face cachée de l'iceberg des relations franco-africaines, système de négation des indépendances mis au point par Jacques Foccart. Ce concept, désormais incontournable, a été forgé par le combat de l'association Survie pour l'assainissement des relations franco-africaines et vulgarisé par les livres de François-Xavier Verschave.

SURVIE – 57, avenue du Maine – 75014 Paris  
<http://www.globenet.org/survie>

1 – Cité par Pierre-Serge Heger, « Détentions et poursuites judiciaires en Suisse », in Jean-François Dupaquier (dir.), *La justice internationale face au drame rwandais*, Karthala, 1996, p. 169.

2 – Le fils de François Mitterrand, Jean-Christophe, était alors responsable de la Cellule africaine de l'Élysée et lié avec le fils Habyarimana, Jean-Pierre. Un tableau du personnage et de la confusion entre ses activités privées et officielles est donné par Pascal Krop, *Le génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?*, op. cit.